

Province de Québec
MRC de Vaudreuil-Soulanges
Municipalité de Très-Saint-Rédempteur

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 274-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 260-2022 AUX FINS DE DÉSIGNER UN NOUVEAU RESPONSABLE D'ACTIVITÉ BUDGÉTAIRE

ATTENDU QUE le Conseil de la Municipalité a adopté le 14 juin 2022 le règlement numéro 260-2022 décrétant les règles de contrôles et de suivi budgétaires;

ATTENDU QU' la récente entrée en poste de la Technicienne en loisirs, culture et vie communautaire suite à la création de ce poste;

ATTENDU QUE la Municipalité désire désigner le (la) Technicien(ne) en loisirs, culture et vie communautaire comme Responsable d'activité budgétaire;

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 9 avril 2024 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

ATTENDU QU' une copie de ce règlement a été remise à chaque membre du conseil municipal au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

IL EST RÉSOLU,

QUE le projet de règlement portant le numéro 274-2024 soit et est adopté par le Conseil et qu'il soit statué et décrété par ce règlement ce qui suit.

ARTICLE 1 PRÉAMBULE

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

ARTICLE 2 OBJECTIF DU RÈGLEMENT

Le présent règlement a pour objectif de désigner le(la) Technicien(ne) en loisirs, culture et vie communautaire comme Responsable d'activité budgétaire.

ARTICLE 3 MODIFICATION DE L'ARTICLE 3

Le paragraphe a) de l'article 3.1 du règlement numéro 260-2022 est modifié par l'ajout de la ligne suivante au tableau des Responsable d'activité budgétaire :

Titre	Montant maximal par dépense (avant les taxes)
Technicien en loisirs, culture et vie communautaire	5 000 \$

ARTICLE 4 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Municipalité de Très-Saint-Rédempteur

Julie Lemieux, mairesse

Jessica Mc Kenzie, directrice générale et greffière-trésorière

Avis de motion	:	9 avril 2024
Dépôt du projet de règlement	:	9 avril 2024
Adoption du règlement	:	xx mois 2024
Publication du règlement	:	xx mois 2024
Entrée en vigueur du règlement	:	xx mois 2024